



Parc
naturel
régional
de Brière



ENTRE EAUX DOUCES ET EAUX SALÉES

Saint-Lyphard / Saint-Molf / Mesquer



16,8 km



1h15



Départ : Village de Kerhinet - Saint-Lyphard



Arrivée : Place de l'Hôtel - Mesquer

Caractéristiques :

- Itinéraire sur route à faible circulation et sur piste dédiée aux vélos
- Itinéraires CAP à vélo et Vélocéan



Office de Tourisme de Mesquer-Quimiac (44420)

Place de l'Orée du Bois - Quimiac
Tél. 02 40 42 64 37 - Fax 02 40 42 50 89
www.mesquer-quimiac.fr - otsimesquer@mesquer-quimiac.com



Office de Tourisme de Brière - Saint-Lyphard (44410)

Village de Kerhinet - Tél. 02 40 66 85 01
www.parc-naturel-briere.com - tourisme@parc-naturel-briere.com



Office de Tourisme de Saint-Molf (44350)

10 rue de la Duchesse Anne - Tél. 02 40 62 58 99
Fax 02 40 62 58 74 - www.saint-molf.fr - contact@saint-molf.fr

Territoire d'eaux, la Presqu'île de Guérande vous offre ici une balade insolite, vous menant des marais de Brière aux marais salants, ouvrant sur l'océan Atlantique. Votre fil conducteur : l'eau... Avant de goûter aux saveurs iodées et salées de Mesquer, vous traverserez des villages typiques comme celui de Saint-Molf. Amusez-vous à chercher le nom de ses habitants !



À VOIR EN CHEMIN...

• Le dolmen de Kerbourg - Saint-Lyphard

Au bout du chemin longeant le moulin, vous découvrez le dolmen de Kerbourg, qui date de l'époque du néolithique. Il est souvent qualifié d'allée couverte mais il s'agit en réalité d'un dolmen à couloir. La structure mégalithique est bien conservée et est toujours recouverte par quatre tables de granit.

• La chapelle Saint-Germain - Saint-Molf

Dans le centre bourg de Saint-Molf, ne manquez pas la chapelle Saint-Germain, ensemble de style néo-roman, entouré de jolis hortensias aux tons colorés. Sur les vitraux, vous pourrez voir une représentation de Saint-Molf et de Saint-Yves.

• Les marais salants du bassin du Mès

Les marais salants du Mès couvrent 350 ha sur les communes de Mesquer, Saint-Molf et Assérac. Ils font partie des 2 000 ha de marais salants que compte la Presqu'île de Guérande.

Depuis près de 1 500 ans, des générations de paludiers ont créé et entretenu ce paysage unique. Leur technique de production artisanale respecte l'environnement et contribue à la richesse écologique du site, classé à ce titre en 1996. Un marais salant est irrigué via un étier au rythme quotidien des marées. En période de saunaison, le paludier admet l'eau de mer dans la vasière grâce à une trappe. De là, sous l'effet d'une légère dénivellation, il met l'eau à tourner dans la saline, à travers une suite de bassins aménagés dans l'argile.

Sous l'action du soleil et du vent, l'eau s'échauffe, s'évapore et la teneur en sel augmente : elle devient saumure. Dans le dernier bassin de décantation appelé l'œillet, le sel se cristallise.

Les cristaux fins et légers flottant en larges plaques à la surface de l'eau constituent la « fleur de sel », le « gros sel » ou « sel gris », dont la récolte est beaucoup plus productive, se forme au fond de l'œillet. L'hiver et le printemps sont consacrés aux travaux d'entretien puis à la préparation du marais en vue de la récolte estivale, qui a lieu de juin à septembre.

La qualité du sel de Guérande a été saluée par le Label rouge en 1991 et les marais de Guérande et du Mès sont labellisés « Site remarquable du goût » depuis 1994.



EN SAVOIR PLUS...

• Le chaume

Le Parc naturel régional de Brière concentre près de 60 % du patrimoine des chaumières en France. Caractéristique de l'habitat briéron, le chaume recouvre ainsi près de 3 000 maisons. Ce particularisme architectural doit sa sauvegarde au savoir-faire de artisans chaumiers. Si la pose se fait toujours du bas vers le faitage, on distingue néanmoins deux techniques : la méthode hollandaise qui consiste à poser le roseau par rangées horizontales successives et la méthode traditionnelle briéronne qui consiste à poser le roseau par bandes verticales d'environ 70 cm de large. En Brière, la pose est associée au repiquage qui vise à conserver, selon son état, la couverture inférieure du chaume.



POUR SUIVRE VOTRE ROUTE...

- Circuit n°4 « Entre chaumières et marais ».
- Circuit n°5 « Du Mès au bocage ».



LOUEURS DE VÉLOS

- Office de Tourisme - Village de Kerhinet - Saint-Lyphard - Tél. 02 40 66 85 01
- Camping Le Beaupré - Route de Kervarin - Kercabellec - Mesquer - Tél. 02 40 42 64 16



ENTRE EAUX DOUCES ET EAUX SALÉES

Saint-Lyphard / Saint-Molf / Mesquer

6



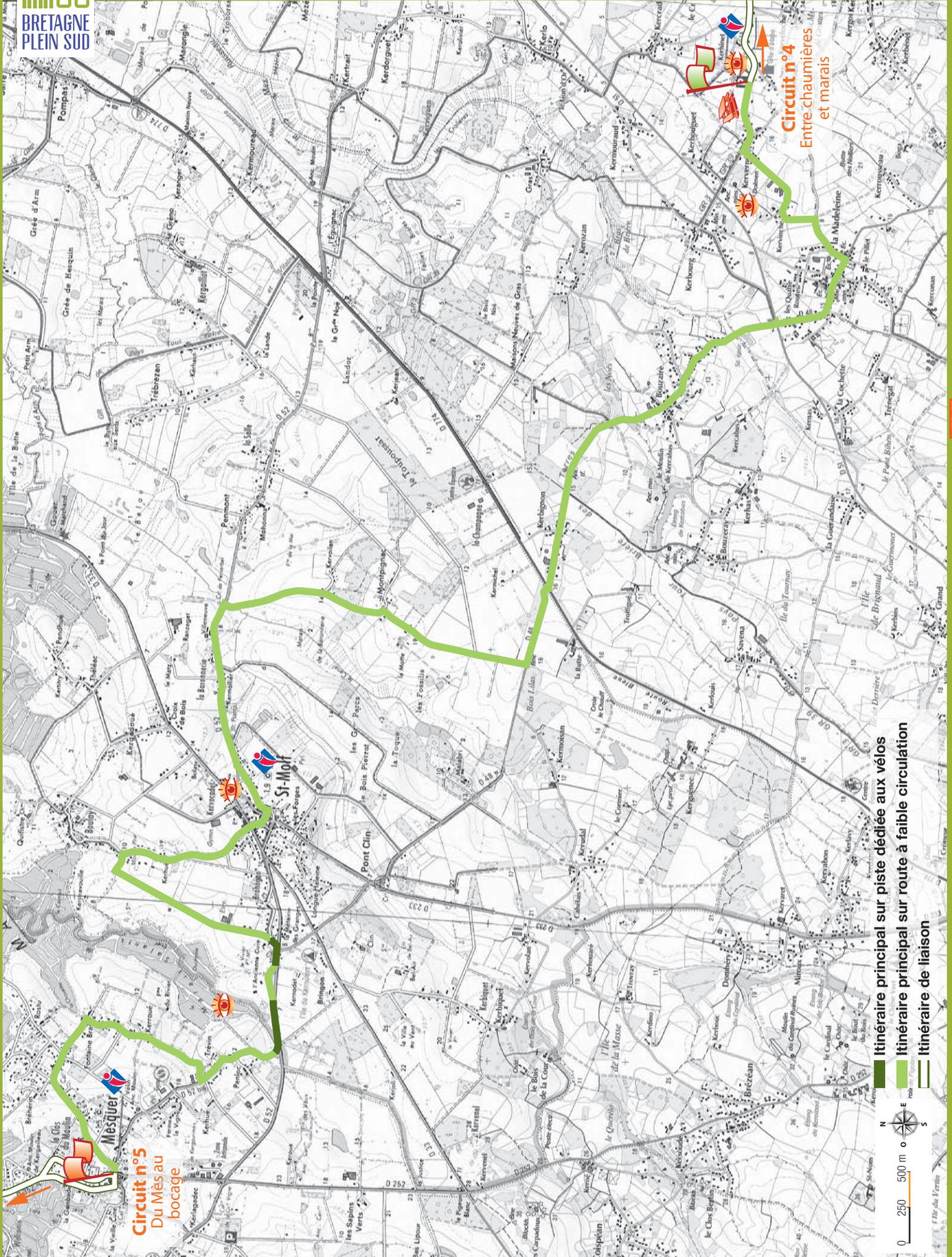
BRETAGNE
PLEIN SUD



16,8 km



1h15



Circuit n°5
Du Mès au
bocage

Circuit n°4
Entre chaumières
et marais

- Itinéraire principal sur piste dédiée aux vélos
- Itinéraire principal sur route à faible circulation
- Itinéraire de liaison

